

niveau atteint par la production d'uranium en 1959 ne soit pas dépassé avant un bon nombre d'années. L'industrie du nickel, après avoir subi en 1958 un recul attribuable à une grève de trois mois, a fonctionné presque à pleine capacité en 1959. Les producteurs de ce métal effectuent des recherches considérables afin de découvrir de nouvelles applications et de nouveaux marchés. L'industrie du cuivre a également connu une bonne année, à la suite des difficultés rencontrées en 1958 par suite d'un surplus de ce métal dans le monde. L'augmentation de la demande a amené une hausse des prix, et on a repris la production dans certaines mines qui étaient fermées depuis 1957.

Du point de vue de la mise en valeur des ressources, l'industrie du minerai de fer a continué d'être l'un des secteurs les plus favorables au sein de l'économie canadienne. Il semble probable que, aux environs de 1965, les expéditions atteindront le double de celles de 1959 (24,477,004 tonnes, soit 55 p. 100 de plus que l'année précédente). Du fait des travaux de mise en valeur entrepris dans le Québec et le Labrador, cette industrie va continuer de prendre une expansion rapide. Les contingents imposés par les États-Unis en 1958 sur le plomb et le zinc exigent que les importations en provenance du Canada soient réduites de 20 p. 100 au regard de la moyenne pour la période 1953-1957. Cette restriction, qui s'allie à une diminution des prix, a porté un dur coup aux producteurs canadiens. Cependant, en 1959, il y a eu un relèvement du prix du zinc et amélioration des perspectives générales du marché à l'égard de ce métal. Le volume de l'or produit en 1959 a diminué quelque peu, et la prime plus élevée sur le dollar canadien a entraîné une baisse du prix de l'or au pays. En conséquence, la valeur totale de la production a diminué d'environ six millions de dollars. La production d'argent s'est accrue en 1958 et également en 1959.

Ces dernières années, l'apport de l'amiante au groupe des minéraux non métalliques s'est élevé à environ 60 p. 100 de la valeur totale de la production. Après le recul subi en 1958, il y a eu augmentation de la production d'amiante, et cette reprise s'est accompagnée d'intéressants travaux de mise en valeur dans des propriétés situées à Terre-Neuve. Le pétrole brut, principal minéral pour ce qui est de la valeur de la production annuelle, a enregistré sa première baisse de production en 1958. La période d'expansion ininterrompue remontait à la découverte du pétrole à Leduc (Alb.) en 1947. L'amélioration du marché en 1959 a relancé la production de pétrole brut. La mise en valeur des ressources de gaz naturel a continué en 1958 et 1959 en prévision d'une demande fortement accrue sur le marché extérieur. La production de houille a continué à diminuer, comme elle l'a fait au cours des années 1950. Le ciment, le sable et le gravier ont représenté environ les deux tiers de la valeur des matériaux de construction produits en 1958 et en 1959. Contrairement aux autres produits minéraux, qui sont fortement influencés par les conditions du marché extérieur, les matériaux de construction ont maintenu un rythme d'expansion presque parallèle à celui de l'économie canadienne.

L'avenir réserve de belles promesses en matière de mise en valeur des richesses minérales du Canada. Les travaux d'exploration exécutés au cours des dix dernières années ont grandement contribué à accroître le volume des réserves minérales et à en augmenter la production minière. Le Canada occupe le premier rang parmi les pays producteurs de nickel et d'amiante; il se classe parmi les premiers quant à la production de zinc et d'uranium et se trouve fermement installé au second rang en ce qui concerne la production d'aluminium, de métaux du groupe du platine, de gypse et de bismuth; au troisième rang en ce qui concerne le cadmium, l'or, l'argent et les minerais titanifères, et au quatrième rang en ce qui concerne la production de magnésium, de molybdène, de minerai de fer, de barytine et de cobalt. Dans un monde où la population augmente constamment et rapidement, et dans lequel le niveau de vie se relève dans plusieurs régions, on peut prévoir que la demande future de minéraux assurera la croissance soutenue de l'industrie minérale au Canada, pourvu que le rendement de la production s'améliore constamment et qu'il n'y ait aucune restriction importune sur les marchés si importants à l'étranger.